

**PARTICIPEZ DIRECTEMENT A LA CONCEPTION DE VOTRE HABITAT ET DES ESPACES PARTAGÉS :
CONFERENCE DE KEREDDES - LE 19 OCTOBRE PROCHAIN À 11H
A L'OCCASION DU SALON IMMO NEUF & SMART***

« Du collectif au particulier, je décide... avec d'autres. » Proposer aux futurs résidents de s'impliquer, de participer à la conception de leurs logements et des espaces partagés ? Avant d'en profiter ensuite sous diverses formes ? Telle est la proposition, impliquante autant qu'innovante, qui sera au cœur de cette table-ronde en présence d'acteurs de l'immobilier ainsi que d'habitants ayant testé avec succès le principe.**

Une manière de vivre son logement tout autant qu'un mode de vie en collectivité

« Principe on ne peut plus simple, rappelle Sandrine GUEGAN Directrice de la Promotion Immobilière chez KEREDDES. Concrètement, je suis actrice dans la conception même de mon espace de vie personnel ainsi que des espaces communs dont je vais profiter à terme. De quoi être dès l'amont, dans la collaboration et l'échange avec mes futurs voisins : on apprend à se connaître et à créer des liens nouveaux de solidarité et d'entraide, pour bien vivre ensemble. Car il s'agit bien de décider ensemble des règles de vie au profit d'un bon voisinage. »



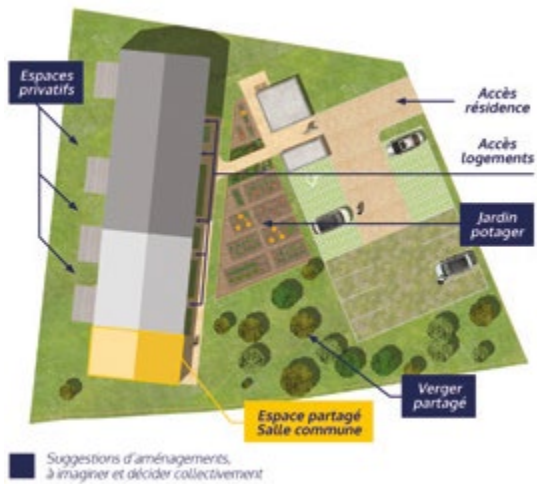
Habitat adapté et concerté : des variantes selon les programmes...

Rien de figé dans l'usage des espaces partagés, qui plus est, dans l'approche qui privilégie l'adaptation. Ainsi, en plus des espaces communs habituels (hall d'entrée, espaces verts, cage d'escaliers...), les espaces partagés sont des surfaces dédiées pour des usages à... définir, au cas par cas : une buanderie, une salle commune ici... Une terrasse, un jardin partagé, une chambre d'appoint là... « Ces espaces sont définis au gré de chaque programme et des échanges entre résidents, confirme Sandrine GUEGAN. Et si l'intérêt de cette démarche est de profiter de davantage d'espace(s) en commun, l'intimité de chaque foyer est bien préservée, enrichie de la participation de chaque habitant dans sa conception même.»



Illustration avec :

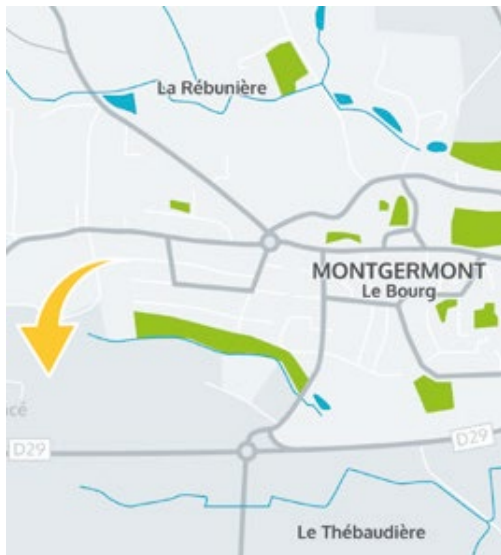
- 8 logements maximum à partir du T2 + espaces partagés - ZAC de la Touche à Laillé



- Jusqu'à 10 logements à partir du T1 au sein d'une résidence de 30 logements + espaces partagés - ZAC Atalante ViaSilva à Cesson-Sévigné



- 16 logements maximum à partir du T2 + espaces partagés - ZAC Les petits prés à Montgermont



De quoi en discuter en direct **samedi 19 octobre de 11H à 12H** en présence de :

- Sandrine GUEGAN Directrice de la Promotion Immobilière
- Yvan Le Goff Représentant de l'Association L'Épok
- Aurélie Chattelier, représentante de Territoires
- 2 Habitants / Résidences...

**le salon de l'immobilier neuf et des nouvelles pratiques de l'immobilier. Les 18-19-20 octobre au glazarena - cesson-sevigne/35*

*** Pour plus d'informations à l'adresse demarcheparticipative@keredes.coop*

KEREDES

Coopérative de l'immobilier depuis 1902. Acteur engagé et ancré sur son territoire, KEREDES réalise des projets de qualité, sur mesure et adaptés aux attentes et aux usages de chaque habitant.

| Promotion Immobilière
| Syndic de copropriété
| Agence Immobilière

